

écho

des entreprises

06

24

04 | **Zoom**
SERVICE DE SANTÉ
AU TRAVAIL DE L'INDUSTRIE

12 | **Interview**
YURIKO BACKES

18 | **Focus**
2024 EDITION OF THE
FEDIL INNOVATION AWARD

30 | **Bold Innovation**
OPTIMISING PISTACHIO
PRODUCTION WITH AI

34 | **Carte Blanche**
DR SERGE ALLEGREZZA



TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DU BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS

BAATZ
CONSTRUCTIONS
EXPLOITATION



Baatz Constructions Exploitation Sàrl
1, Breedewues L-1259 Senningerberg
Tél : 42-92-62-1 www.baatz.lu



Sommaire

03

Éditorial

04

Zoom

Service de Santé au Travail de l'Industrie

12

Interview

Yuriko Backes

18

Focus

2024 edition of the FEDIL Innovation Award

26

Actualités de la FEDIL

Conférence - Directive sur la transparence des rémunérations / Jobday ADEM-FEDIL / Conférence sur l'abstentéisme au lieu de travail

29

Bienvenue à nos nouveaux membres

30

Bold Innovation

Optimising Pistachio Production with AI - by Laurence Kayl

34

Carte Blanche

Non à la décroissance, oui à la croissance verte et inclusive - par Dr Serge Allegrezza

37

Opinion

L'AI Act - vers une IA responsable ou un frein à l'innovation - par Georges Santer

39

Chronique juridique

Les obligations d'information du salarié en cas d'incapacité de travail - par Marc Kieffer et Ella Gredie

42

Publi-reportage

44

Caricature

45

Publications & positions de la FEDIL

Vous cherchez une assurance **Pro** qui est **Proche** de vous ?

P.Schulté
Gérant
Brasserie K116

Évaluez **gratuitement** vos besoins avec notre bilan d'assurance **Pro**.

Plus d'infos sur foyer.lu


Foyer

Protecting your success

Le commerce international est vital pour notre économie

Si le commerce international est un pilier fondamental de l'économie européenne, cette vérité est encore plus évidente pour le Luxembourg. Notre prospérité dépend des échanges avec nos partenaires commerciaux. Alors que nous faisons face à des défis croissants liés à la géopolitique et aux transitions énergétique et technologique, il est crucial de mettre en place des accords commerciaux soutenant nos activités exportatrices et favorisant une diversification de nos sources d'approvisionnement et l'accès aux ressources nécessaires pour réussir ces transitions. Un regard sur la carte des pays de provenance des principales matières premières critiques suffit pour comprendre les enjeux.

Cependant, l'Union européenne semble rencontrer des difficultés à avancer sur cette question essentielle. Au lieu de faciliter le commerce, une série de nouvelles règles et lois européennes tend à restreindre les sources d'approvisionnement disponibles pour nos entreprises. Dans un contexte où nos industries dépendent fortement des exportations et des importations, ces obstacles ne font qu'accroître la complexité de nos opérations tout en freinant l'activité économique, y compris sur les grands chantiers d'avenir.

Du point de vue de nos entreprises et en tenant compte des distorsions pouvant résulter d'interventions étatiques chez nos partenaires commerciaux, il est impératif d'insister sur un « level playing field » qui garantisse des conditions équitables pour tous les acteurs économiques. Mais la recherche d'un certain niveau d'équité ne saurait être prétexte à vouloir taxer ou entraver les importations pour compenser des faiblesses structurelles ou de mauvais choix politiques en Europe. Une telle approche erronée risquerait non seulement d'augmenter les coûts pour les consommateurs et les entreprises, mais aussi de nous isoler sur le marché mondial.

Après l'adoption d'un cadre législatif européen ambitieux insistant sur le respect de toute une série de critères ESG dans les relations commerciales que nos entreprises entretiennent directement ou indirectement avec le reste du monde, on peut questionner l'opportunité de vouloir réintroduire ces mêmes critères dans les accords commerciaux. Évitions d'alourdir les négociations commerciales d'exigences redondantes qui pourraient entraver notre capacité à conclure des accords.

Pour assurer un avenir prospère à l'économie luxembourgeoise et européenne, nous devons donc encourager l'élaboration de politiques commerciales qui soutiennent l'ouverture des marchés, tout en veillant à ce que nos entreprises puissent naviguer dans un environnement géopolitique complexe qui requiert une meilleure répartition géographique des risques. La FEDIL veut s'investir davantage dans le sujet politique des relations commerciales internationales, en consacrant une attention particulière aux dépendances, aux aspects de durabilité, aux opportunités et aux répercussions des distorsions qui peuvent apparaître de part et d'autre. Le temps est venu pour renforcer le dialogue avec les décideurs politiques nationaux et européens sur ces sujets.

RENÉ WINKIN

Directeur de la FEDIL

rene.winkin@fedil.lu





SORTIE

ENTREE



Service de Santé au Travail de l'Industrie



zoom

**SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
DE L'INDUSTRIE**

15

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE L'INDUSTRIE

Une équipe de santé polyvalente au service des salariés et des entreprises

La récente inauguration du nouveau bâtiment du Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI) à Kockelscheuer ainsi que l'arrivée d'une nouvelle directrice médicale en la personne du Dr Irina Minyem sont pour nous l'occasion de présenter plus en détail l'offre de services que le STI propose à ses entreprises adhérentes.

UN SERVICE MÉDICAL INTERENTREPRISES DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉ

À l'origine de la création du STI était la loi du 17 juin 1994 qui organise la santé au travail au Luxembourg. Cette loi stipule que tout employeur doit soit créer son propre service de santé au travail, soit s'associer avec d'autres entreprises pour organiser un service interentreprises de santé au travail, soit recourir au service national de santé au travail.

À la suite d'une enquête qui a reçu un écho très favorable auprès de ses membres, la FEDIL a pris l'initiative de créer le 19 décembre 1994 le Service de Santé au Travail de l'Industrie en tant que service de santé interentreprises destiné aux employeurs relevant principalement du domaine des secteurs industriels, des services industriels et de la construction, ces entreprises étant nécessairement affiliées à la FEDIL ou faisant partie du secteur de la construction.

Au moment de sa création, le STI, sous la direction du Dr Pierre Blaise, comptait déjà 400 entreprises avec 40.000 salariés inscrits. En plus de son siège social situé à Luxembourg, le STI exploitait des centres régionaux à Wiltz, Colmar-Berg et Esch-sur-Alzette. 30 ans plus tard, le STI compte 610 entreprises adhérentes, représentant plus de 63.000 salariés (au 31 décembre 2023).

Au fil des années, le STI n'a pas seulement vu sa « clientèle » augmenter en nombre, il a également dû s'adapter au changement du monde du travail, à l'évolution du cadre réglementaire ainsi qu'à l'apparition de nouveaux risques et de nouveaux besoins. Pour pouvoir élargir progressivement

son offre de prestations, l'équipe médicale a été rejointe par des ergonomes, des psychologues, des infirmiers/infirmières en santé au travail et des techniciens en prévention. Bientôt cette équipe pluridisciplinaire s'est retrouvée à l'étroit dans les locaux qu'elle occupait depuis 2004 au Kirchberg. D'où la décision prise en 2019 d'investir dans la construction d'un nouveau bâtiment qui assure le confort et la sécurité des patients, des visiteurs et du personnel du STI, qui optimise la gestion des flux au niveau de l'accueil et du traitement, qui garantit l'efficacité des processus opérationnels et administratifs et qui tient compte de la multiplicité des services proposés. Par ailleurs, il était essentiel que le projet de construction réponde aux standards actuels en termes de consommation énergétique et d'empreinte carbone du bâtiment.

LE STI DÉMÉNAGE

Et c'est précisément à tous ces critères que répond le nouveau bâtiment ParcLuxite à Kockelscheuer, conçu par le bureau d'architectes ARCO et officiellement inauguré le 11 novembre dernier.

Suivant le concept « la forme suit la fonction », il s'agit d'un bâtiment moderne et contemporain qui reflète l'ordre et la rigueur des fonctions intérieures à travers des éléments linéaires et des lignes épurées, le tout à échelle humaine. La façade du bâtiment de deux étages est composée de panneaux métalliques qui suivent le rythme des ouvertures et des fenêtres décalées sur chacun des niveaux en surplomb, brisant ainsi l'idée d'un bloc monolithique.

Au niveau de l'aménagement intérieur, les bureaux ainsi que les salles de consultation et d'examen sont adjacents aux murs extérieurs, offrant ainsi une lumière et une ventilation naturelles. Avec une surface brute de 3310 m² et un volume de 11.400 m³, les nouveaux locaux sont modulables pour pouvoir répondre aux évolutions futures des activités du STI.







À partir du 1^{er} octobre 2024, l'équipe du STI accueille donc ses patients et visiteurs dans son nouveau bâtiment ParcLuxite, situé au 15, rue de l'Innovation à Kockelscheuer. Le déménagement dans les nouveaux locaux a entraîné la fermeture des locaux STI du Kirchberg et d'Esch-sur-Alzette. Le centre régional d'Ettelbruck reste toutefois ouvert.

UNE LARGE PALETTE DE PRESTATIONS

D'après le Comité mixte OMS-OIT, la santé au travail s'articule autour de trois objectifs: (i) préservation et promotion de la santé du travailleur et de sa capacité de travail; (ii) amélioration du milieu de travail et du travail, qui doivent être rendus favorables à la sécurité et la santé, et (iii) élaboration d'une organisation et d'une culture du travail qui développent la santé et la sécurité au travail.

Dans le cadre de la surveillance médicale des salariés, le code du travail impose un certain nombre d'examen médicaux : d'une part, des examens obligatoires, tels que les examens d'embauche et périodiques, et d'autre part, des examens facultatifs, tels que les examens pour changement de poste ou pour reprise de travail après arrêt prolongé. À cela s'ajoutent des examens à la demande de l'employeur ou du salarié ou encore des examens prévus par la loi sur la protection de la maternité.

Si ces examens se font avant tout pour le bien du salarié, l'employeur lui-aussi bénéficie des retombées de ces actions efficacement mises en place en matière de santé au travail, notamment pour lutter contre l'absentéisme et pour augmenter la satisfaction de ses salariés et la productivité de son entreprise.

L'employeur est d'ailleurs étroitement associé au travail du médecin du travail à maints égards. L'inventaire des postes à risques, établi à la suite d'une étude approfondie du poste et des conditions de travail, en est un exemple. La prévention des risques professionnels en est un autre.

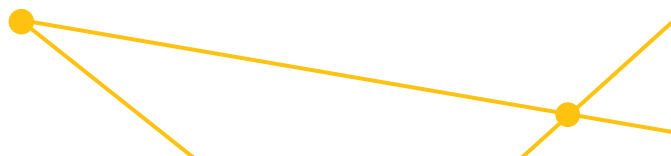
La prévention, qui est l'une des priorités du Service de Santé au Travail de l'Industrie, s'inscrit dans une démarche

pluridisciplinaire préconisée par le département « prévention » du STI. Ce département propose d'accompagner les entreprises dans le repérage, l'identification, l'aide à l'évaluation des risques et le conseil en prévention concernant l'aménagement et la conception des situations et postes de travail. Il prend en compte aussi bien les aspects physiques (dimensionnements, efforts, postures, nuisances physiques, manutentions, ...) qu'organisationnels (circulation, communication, horaires de travail, organisation des tâches, ...). Médecins du travail, ergonomes et techniciens en prévention coopèrent étroitement pour administrer les meilleurs conseils en santé et sécurité au travail aux entreprises adhérentes.

La formation et la sensibilisation touchant aux différents aspects de la santé et du bien-être au travail font bien sûr partie intégrante d'une approche préventive. Agréé par le ministère de l'Intérieur, le STI propose ainsi des cours de premiers secours de même que des cours de maintien des acquis et des cours centrés essentiellement sur le défibrillateur et la réanimation.

Avec l'évolution de la médecine du travail vers un concept plus holistique de « Santé au Travail », la santé mentale des salariés et les risques psychosociaux dans un environnement de travail toujours plus complexe sont également pris en compte lorsqu'il s'agit d'assurer la protection de la santé des salariés. En s'appuyant sur les conseils du service de psychologie du STI, de plus en plus d'entreprises intègrent cet aspect dans leur stratégie.

Finalement, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Luxembourg, le STI opère le Centre de Médecine Aéronautique (AEMC) qui est le centre luxembourgeois reconnu officiellement par la Direction de l'Aviation Civile du Luxembourg pour assurer les examens médicaux d'admission et de revalidation de pilotes professionnels, de pilotes privés, de contrôleurs de l'espace aérien ainsi que du personnel de cabine, ceci conformément aux exigences des textes réglementaires de l'European Aviation Safety Agency. Le centre regroupe des médecins examinateurs en médecine aéronautique travaillant en association avec les médecins spécialistes du CHL.



CHANGEMENT DE DIRECTION

Compte tenu d'un monde du travail en mutation permanente, les missions du Service de Santé au Travail de l'Industrie sont certainement appelées à se diversifier encore davantage dans les années à venir. Pour mener et coordonner cette équipe pluridisciplinaire, le Dr Irina Minyem a repris le poste de médecin-directeur du STI au 1^{er} octobre 2024, à la suite du départ en retraite du Dr Thierry Grimée. Médecin spécialiste du travail depuis 2006, le Dr Minyem a rejoint le STI en 2018 et était membre du Comité de pilotage du STI depuis 2021. Dans la continuité de ses prédécesseurs, elle est convaincue « que la mission préventive des services de santé au travail passe par le développement de la pluridisciplinarité. ».

Visitez le site internet du STI pour consulter ses publications en matière de santé au travail : <https://www.sti.lu/>

Informations pratiques :

STI Kockelscheuer

ParLuxite
15, rue de l'innovation
L-1896 Kockelscheuer
sti.centre@sti.lu
Tél. 26 00 61
Fax 26 00 67 77

STI Ettelbruck

2, rue Félicie Schlessier
L-9072 Ettelbruck
sti.nord@sti.lu
Tél. 80 98 70
Fax. 26 80 08 68



Article :

LAURENCE KAYL

Responsable communication à la FEDIL

laurence.kayl@fedil.lu

Photos :

ANN SOPHIE LINDSTRÖM





Interview

YURIKO BACKES

*Ministre de la Défense, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,
Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité*

« L'industrie et les centres de recherche sont des acteurs, des partenaires et des facilitateurs incontournables pour garder l'ascendant technologique. »

Madame Backes, les différents ressorts dont vous avez la charge touchent de très près des sujets qui sont actuellement tout à fait pertinents pour la FEDIL et ses membres. Permettez-nous de commencer par le domaine de la défense.

La volonté d'associer l'industrie et la recherche au développement de capacités européennes de sécurité et de défense est exprimée aussi bien dans l'accord de coalition du gouvernement national que dans le programme politique de la nouvelle Commission européenne. Comment envisagez-vous de renforcer la synergie entre les acteurs de la défense et l'industrie civile autour des technologies à double usage ('dual use'), notamment dans les domaines des réseaux de communication sécurisés, du cloud souverain et du calcul haute performance (HPC) ?

L'industrie et les centres de recherche sont les moteurs de l'innovation, tant au niveau européen qu'au niveau national. L'objectif principal de nos investissements est de renforcer nos capacités de défense et de dissuasion collectives. C'est pourquoi il est essentiel que nous gardions l'ascendant technologique. Ainsi, l'industrie et les centres de recherche sont des acteurs, des partenaires et des facilitateurs incontournables.

Le Luxembourg dispose d'un écosystème d'innovation dynamique. Nous devons exploiter le savoir-faire de nos acteurs nationaux et favoriser le développement de nouvelles technologies de défense qui répondent aux besoins croissants de la sécurité et de la défense euro-atlantiques. Les synergies entre les acteurs de la défense et l'industrie nationale civile ne devraient cependant pas se limiter qu'aux technologies à double usage. Nous encourageons également la création de synergies autour du développement de capacités et de technologies ayant des fins purement militaires.

La Défense luxembourgeoise prévoit de s'impliquer davantage dans le développement de certaines capacités de défense, notamment dans le cadre du cycle de planification de l'OTAN, et d'y intégrer nos acteurs nationaux. Nous avons l'intention de négocier des partenariats ou accords de coopération avec les grands acteurs de la défense, en particulier avec les acteurs où la Défense luxembourgeoise acquiert ou prévoit d'acquérir des capacités de défense.

Il faut néanmoins tenir compte du fait que la plus grande majorité des technologies de l'industrie civile nationale n'a pas encore été testée et validée pour une utilisation dans le domaine de la défense. Ceci est la raison pour laquelle la Défense continue de soutenir des projets de recherche et de développement entre des acteurs nationaux et des acteurs de la défense, afin de faire valider des technologies le plus rapidement possible. Ainsi, en mars 2024, j'ai lancé un deuxième appel à projets interministériel dans le domaine de la défense, plus particulièrement pour des capacités à double usage.

D'autres initiatives telles que l'organisation de groupes de travail nationaux regroupant de nombreux acteurs de la défense, gouvernementaux et privés, des événements comme le récent *Luxembourg Defence Technology and Innovation Day* organisé par Luxinnovation avec l'appui de la Direction de la défense, ou encore les pavillons nationaux sur les grands salons de la défense ont déjà fait leur preuve en matière de rapprochement des acteurs des deux domaines.

Au niveau des réseaux de communication sécurisés, du cloud souverain et du calcul haute performance, la Défense analyse actuellement comment les différentes capacités existantes au Luxembourg pourront aussi être utilisées par la Défense. Par exemple, pour l'utilisation du HPC, une étude, financée par

la Direction de la défense, est actuellement menée au niveau national et international afin de déterminer comment les acteurs de la défense pourront bénéficier du HPC luxembourgeois. De plus, les acteurs luxembourgeois sont invités à participer aux différents marchés publics, dont notamment celui pour la mise en place de la future Luxembourg Cyber Defence Cloud.

Dans le cadre de l'augmentation prévue des contributions du Luxembourg à la défense, notamment pour se rapprocher de l'objectif de 2% du RNB fixé par l'OTAN, comment envisagez-vous de tirer avantage d'opportunités de retour économique et/ou de bâtir de nouvelles compétences dans des secteurs clés de l'économie luxembourgeoise, comme l'espace et les TIC ?

L'année prochaine, le Luxembourg va investir près de 800 millions d'euros dans sa défense. En 2030, l'année où nous atteindrons l'objectif de 2% de l'OTAN, les dépenses seront estimées à 1,5 milliard d'euros. Il est évident pour moi que ces investissements génèrent également des retours positifs pour le Luxembourg et que les entreprises luxembourgeoises contribuent également à la chaîne de valeur européenne et transatlantique.

Cette ambition du retour économique et sociétal de nos investissements dans la défense a été fixée au niveau de l'accord de coalition. Il s'agit d'une priorité politique du gouvernement qui me tient particulièrement au cœur. C'est pourquoi nous avons mis en place un groupe de travail interministériel - sous le lead de la Direction de la défense et qui réunit en outre l'Armée, le ministère de l'Économie, Luxinnovation et la Direction de la promotion du commerce extérieur et des investissements - qui s'occupe spécifiquement de ces questions.

Mi-novembre, cela faisait un an que le nouveau gouvernement a entamé son mandat. Depuis lors, la Défense a entamé de nombreuses initiatives afin d'essayer d'y parvenir.

La Défense envisage également de coopérer avec certains alliés dans le développement de capacités de défense et d'y intégrer des acteurs nationaux. Cependant, dans le domaine de la défense, nous planifions sur des années, voire des décennies. Nous ne pouvons donc pas nous attendre à des changements substantiels du jour au lendemain.

L'espace est un des axes prioritaires de développement capacitaire de la Défense luxembourgeoise. Dans ce domaine, nous travaillons déjà de façon étroite avec des acteurs clés du secteur privé, qu'il s'agisse de communication par satellite ou pour notre futur système d'observation de la Terre LUXEOSys.

Dans le domaine de la recherche et du développement, de nombreux cadres de financement, tels que le European Defence Fund, des groupes de travail à l'Agence européenne de défense ou encore des initiatives nationales, sont proposés aux acteurs nationaux dans le but de développer des nouvelles compétences et d'acquérir de l'expérience dans ce nouveau domaine.

La FEDIL a pu avoir de premières collaborations fructueuses avec vous et avec vos services pour trouver des arrangements locaux permettant d'améliorer la connexion de grandes zones d'activité au réseau des transports publics aux heures qui correspondent à l'organisation des entreprises en question. Quels sont vos projets pour étendre une telle offre sur un plus grand nombre de zones d'activité d'une certaine envergure et, de façon plus générale, comment votre ministère peut-il assister les entreprises dans le développement de concepts de mobilité pour leurs collaborateurs ?

Nous avons effectivement eu une collaboration fructueuse au sujet d'un certain nombre de lignes de bus dites « usines » desservant Colmar-Berg. Ces lignes avaient été mises en place spécifiquement pour le travail posté de certaines entreprises, avant que le réseau RGTR ne connaisse sa couverture territoriale et horaire actuelle. Elles étaient pour la plupart très peu fréquentées et parcouraient pour certaines un tracé quasiment identique à une ligne RGTR. Par une collaboration exemplaire des quatre acteurs de la mobilité que sont l'État, les communes, les employeurs et les citoyens (dans le cas présent représentés par les syndicats), nous avons pu trouver des synergies. Pour le même coût, le réseau RGTR et donc la desserte en milieu rural en sortent renforcés, davantage d'entreprises situées à Colmar-Berg et Bissen sont connectées, et 25 % de plus des employés des entreprises initialement visées par les « lignes usines » peuvent se rendre au travail par les transports en commun avec au plus un transbordement. Dans un souci d'efficacité budgétaire et de renforcement du réseau RGTR, nous continuons cette approche

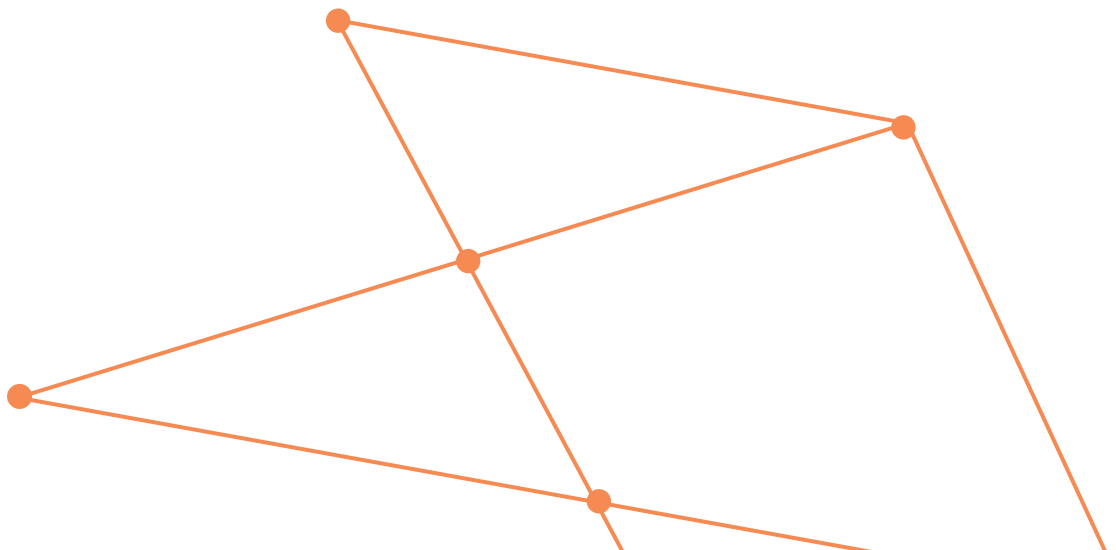
collaborative pour les lignes usines restantes. De plus, en nous appuyant sur les données de l'Observatoire digital de la Mobilité, nous cherchons avec chaque changement d'horaire du RGTR à optimiser la couverture en général, et en particulier celle des pôles d'emploi. En décembre, nous allons par exemple complètement adapter le tracé d'une ligne transfrontalière desservant la zone d'activité de Foetz pour mieux répondre à la demande effective sur le terrain.

Un deuxième axe concerne notre assistance aux entreprises dans le développement d'un concept de mobilité pour leurs collaborateur-riche-s. Les quinze « plans de mobilité entreprise » en cours concernent de grands employeurs privés ou publics, tant de façon isolée que regroupés dans une même zone d'activités. À partir des adresses des collaborateur-riche-s (anonymisées selon les règles RGPD), nous dressons d'abord un diagnostic de l'accessibilité par les différents moyens de transport de tout un chacun. Nous assistons ensuite les employeurs à élaborer un plan avec des actions concrètes : information des collaborateur-riche-s, gestion optimisée du stationnement, autopartage, covoiturage, vélos, le cas échéant des navettes privées complétant le réseau des transports en commun. L'expérience de la centaine de plans de mobilité entreprises déjà élaborés montre deux facteurs-clés du succès. Au niveau de l'entreprise individuelle, il est essentiel que l'employeur désigne une ou un « responsable mobilité » et lui accorde les ressources nécessaires pour que le plan d'action soit effectivement mis en œuvre. Au niveau d'une zone d'activités, un plan d'action et les synergies évidentes ne peuvent être réalisés que si les différents employeurs se regroupent en une sorte de « business club » servant de point de contact externe et interne. J'invite les entreprises qui comptent 50 employé-e-s ou plus à prendre l'initiative et à profiter de ce conseil, qui est bien entendu gratuit (www.mconcept.lu).

Le Luxembourg a beau être au centre de l'Europe, mais au niveau de la mobilité certaines connexions restent compliquées : l'autoroute en direction de la France congestionnée et la circulation ralentie par des chantiers ; le train, pour lequel les connexions vers l'ouest, le nord ou l'est sont lentes et difficiles lorsqu'il s'agit de rejoindre un réseau performant ... Existe-t-il des initiatives pour pallier ces désavantages de localisation ?

Vous avez raison, une bonne connectivité vers les pays voisins est primordiale pour notre pays et notre économie. Vers le sud, donc la France, non seulement l'autoroute A3 est en cours d'élargissement, mais la voie ferrée est également en cours de dédoublement. Cela augmentera massivement les capacités sur ce corridor, notamment une fois les travaux équivalents réalisés du côté français. De plus, nous collaborons avec les autorités françaises pour voir renaître des liaisons ferroviaires directes vers Strasbourg, voire Mulhouse. En direction du nord-ouest, il est vrai que nous attendons impatiemment la fin des travaux sur l'axe ferroviaire vers Bruxelles. Les travaux y relatifs sont achevés de notre côté. L'électrification de l'Eifelstrecke permettra dans quelques années une connexion ferroviaire directe depuis Luxembourg au réseau ICE à Cologne. Nous sommes également en train d'explorer, avec les autorités allemandes, la possibilité d'autres connexions ferroviaires vers le sud de l'Allemagne. Les contraintes ferroviaires et les règles européennes en la matière sont telles que c'est un travail complexe. Nous nous y attelons avec d'autant plus de détermination.

Enfin, n'oublions pas le fret pour lequel nous disposons, avec le terminal intermodal de Bettembourg, d'une des infrastructures les plus modernes d'Europe.





Le budget 2025 prévoit presque 4 milliards d'euros en investissements, essentiellement pour le développement de l'infrastructure, de bâtiments publics et du transport. Ces projets devraient permettre à de nombreuses entreprises du secteur de la construction d'atténuer la crise actuelle, à condition que les appels d'offres soient lancés rapidement. Quelles sont les priorités de votre ministère ?

Il est primordial d'investir dans nos infrastructures pour soutenir le développement social et économique. Conscient de cet enjeu, et de la situation dans le secteur de la construction et de ses fournisseurs, le Gouvernement s'engage à préparer et à lancer rapidement de nouveaux projets d'investissement, offrant ainsi de nombreuses opportunités aux entreprises.

En plus des projets de petite et moyenne envergure, plusieurs projets de loi visant des chantiers d'importance ont été déposés, certains ayant déjà été approuvés par la Chambre des députés. Pour 2024, huit lois ont été votées et trois autres projets sont encore en cours de procédure législative. Ces initiatives concernent notamment la construction d'écoles, l'amélioration des réseaux routiers, des projets de mobilité ainsi que des bâtiments performants destinés à garantir le bon fonctionnement de la justice et de l'armée. Parmi les exemples marquants figurent la construction des lycées de Bonnevoie et de Junglinster, l'extension de la ligne de tramway au Kirchberg et vers Hollerich, ainsi que la réalisation d'infrastructures militaires à Waldhof et Bleesdall.

Par ailleurs, la motion annuelle relative aux grands projets d'infrastructure, présentée à la Chambre des députés, illustre l'ambition du Gouvernement investir de manière soutenue dans les infrastructures du pays dans les années à venir. Le nombre de projets à étudier, dont le coût dépasse 15 millions d'euros, devrait passer de 26 en 2022 à plus de 40 en 2024.

Compte tenu de l'ambition pour les années à venir, les ministères et administrations concernés devront se donner les moyens en ressources humaines nécessaires afin d'optimiser davantage les délais de planification et de soumission des projets et à utiliser au maximum le budget alloué.

En tant que ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, vous avez récemment relancé une action de sensibilisation à l'égalité de traitement et à la prise de décision en entreprise, un sujet qui vous est cher. Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste le programme des Actions Positives ? Y a-t-il des bonnes pratiques dont le secteur de l'industrie en particulier devrait s'inspirer ?

Notre programme Actions Positives est conçu pour les entreprises de plus de 50 collaboratrices et collaborateurs, avec pour objectif d'accroître la prise de conscience et de réaliser un état des lieux approfondi sur les pratiques en matière d'égalité des genres et de diversité. Ce diagnostic permet aux employeur-euse-s d'identifier les leviers à actionner pour instaurer un environnement de travail plus équitable, ce qui contribue à une performance durable et améliore l'attractivité de l'entreprise auprès des talents, tout en renforçant le bien-être des équipes en place.

Le programme se déroule en plusieurs étapes, incluant une analyse précise de la situation dans l'entreprise et la mise en place d'un plan d'action pour l'égalité des genres. Cette démarche est couronnée par une certification officielle, valorisant les efforts entrepris.

En 2024, Post Luxembourg a rejoint le programme, et Cargolux sera certifiée en décembre, soulignant l'importance de ces initiatives dans des entreprises clés pour le pays. Ces engagements illustrent une véritable success story luxembourgeoise et constituent une source d'inspiration pour le secteur industriel, qui pourrait y trouver des exemples concrets pour renforcer sa politique en matière d'égalité et de diversité.



focus



2024 edition of the FEDIL Innovation Award

AND THE WINNERS ARE ...

On 5 December 2024, the FEDIL Innovation Award ceremony was held in the presence of Lex Delles, Minister for the Economy, SMEs, Energy and Tourism, numerous guests, members of the jury and the winners of the 2024 edition.

For this 26th edition of the FEDIL Innovation Award, no fewer than 33 projects were submitted, from which the jury, made up of experts from the public and private sectors, awarded four prizes:

- Innovation Award 2024 in the "Product" category : IEE S.A. for its "Laminated Busbar Connector"
- Innovation Award 2024 in the "Process" category : Husky Technologies for its "Plate Line Automation" project
- Innovation Award 2024 in the "Digital / AI" category : Creos Luxembourg S.A. / Datathings S.A for their project "Kopr: The AI Twin of the Smart Grid"
- Innovation Award 2024 in the "Engineering Excellence" category : CTI Systems S.à r.l / GRADEL S.à r.l. for their "On Board Cargo Loader"

The four winning projects fully meet the criteria set out in the Innovation Award rules, i.e. they stand out for their innovative and original nature, while being of interest to the Luxembourg economy. The Innovation Award was created by FEDIL in 1982 to encourage creativity, innovation and research in companies. The prize rewards innovators and researchers working for companies, as well as independent innovators and young researchers. The Innovation Award is attributed alternately each year with the FEDIL Environment Award.

You will find a detailed description of the winning projects in the following pages.

A COMMITTED MESSAGE FOR INNOVATION

Georges Rassel's welcome address at the FEDIL Innovation Award 2024 ceremony emphasised the pivotal role of innovation in shaping the future of Luxembourg's industries. Here are the key takeaways:

With global challenges, including geopolitical shifts and heightened competition, European industries need a united strategy to maintain technological sovereignty, bolster supply chains, and pursue innovation. The recent Draghi Report underscores the urgency of such efforts.

Technologies like AI, Big Data, IoT, and robotics are reshaping industries, demanding not just tech adoption but operational reinvention and cultural shifts. Platforms such as Luxembourg Digital Innovation Hub (DIH) and Digital Learning Hub (DLH) are crucial but underutilised. More effort is needed to empower SMEs in their digitalisation journeys. As interconnectedness grows, cyber threats pose significant risks. Public-private collaboration, information sharing, and workforce training are essential to fortify defenses. Luxembourg's initiatives, like acquiring an AI-optimised supercomputer and supporting quantum computing, aim to lead in digital innovation.

In the field of energy transition, the fight against climate change aligns with industrial innovation, offering prospects in cleaner technologies and green markets. Strategic partnerships, especially in renewable energy, hydrogen, and carbon capture, are key.

To turn these challenges into opportunities, European regulations must balance harmonisation with industrial flexibility, avoiding excessive administrative burdens that stifle creativity and growth.

FEDIL has long been an advocate of collaborative research. Proposals like establishing a science and technology park near Belval highlight the need for synergy between academia, research institutions, and industries to address modern challenges effectively.

The overarching message was clear: innovation is not just a tool but a necessity for Luxembourg's industries to navigate challenges, seize opportunities, and secure a prosperous future. Through collaboration, strategic investments, and policy support, the nation can continue to thrive amidst global shifts.

In his speech, Georges Rassel praised the high quality of the projects submitted for the competition, which provided an impressive illustration of the industry's strength in innovation, with entries from companies of all sizes, from start-ups to multinationals, and from a wide range of sectors. The FEDIL Innovation Award honors creativity and the ability

to turn ideas into growth engines. The awarded projects exemplify perseverance, vision, and the transformative power of innovation. They inspire industries to push boundaries and foster sustainable growth. This year's record 33 applications reflected advancements in digital transformation, AI, energy transition, and sustainability.

The ceremony also included a speech by Professor Dr Cornelius Herstatt on "Sustainable, frugal innovation: the way out of the dilemma between growth and environmental protection?"

In his closing speech, Lex Delles, Minister for the Economy, SMEs, Energy and Tourism, emphasised the importance of innovation and research for the development and diversification of the country's economy, and underlined FEDIL's long-standing commitment to innovation. He in turn congratulated the winners, who were presented with their diplomas, a trophy and films made especially for the occasion to illustrate their respective projects.



IEE S.A. - "LAMINATED BUSBAR CONNECTOR"
Innovation Award 2024 in the "Product" category

IEE S.A., a world leader in the development of smart sensing solutions and the manufacture of printed hybrid electronics and other sensing technologies for automotive and other markets, has developed an innovative "Laminated Busbar Connector" that will be used primarily in the batteries of electric vehicles (EVs).



This flexible, compact and lightweight busbar connector is a hybrid solution of printed electronics combined with conventional electronic assembly and interconnection elements, integrating multiple functionalities such as voltage monitoring, cell balancing, temperature sensing, electrical isolation and busbar connection in one part.

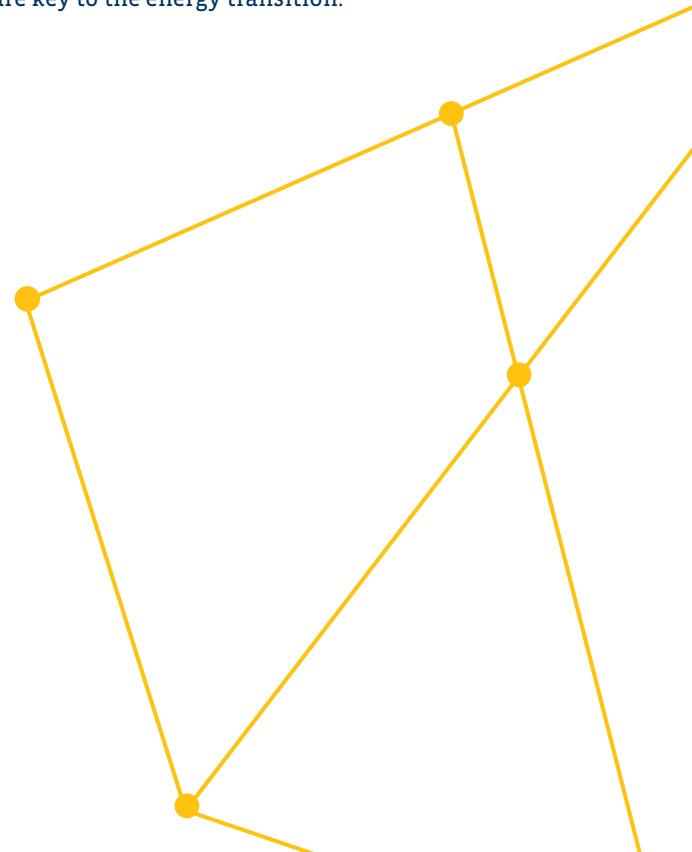
Design and engineering can benefit from the simplicity of the system. The use of pre-validated and standardised busbar connectors enables better value for money and speeds up the product development process. In addition, this innovative cell contact system requires only a single laminated busbar connector to be handled, rather than multiple components. This allows for a higher level of automation in manufacturing, increasing production efficiency and reducing manufacturing costs.

Compared to traditional cabling in EV batteries, the solution designed by IEE takes up less space, leaving more room in the battery pack for the cells that charge the electricity. This means that the driving range of the vehicle is increased.

Customisation is another important aspect of the product. IEE offers a modular technology kit with the capacity to meet almost any customer's specific cell assembly requirements. In addition, the compound is compatible with both single-side and double-side bonding cylindrical cells, with clear advantages for cell-to-pack configuration. This adaptability is a key feature that makes the IEE system fit for wide market acceptance.

All in all, the development of IEE, which has been entirely carried out by the team in Luxembourg, capitalises strongly on the cost efficiency advantage, reducing battery production costs and ultimately making electric vehicles more affordable - paving the way for a more sustainable transport future.

Beyond the automotive sector, the features and benefits of the Laminated Busbar Connector can also be extended to energy storage, grid storage and industrial battery applications, which are key to the energy transition.



HUSKY TECHNOLOGIES - "PLATE LINE AUTOMATION" Innovation Award 2024 in the "Process" category

Husky Technologies, a leading global technology provider of injection molding systems and services for the food and beverage, consumer goods, and medical device industries, has implemented an innovative Plate Line Automation project that enables enhanced operational efficiency, product quality, employee productivity and resource utilisation.

This Industry 4.0 innovation consisted of integrating three major advanced technologies in the production of small base plates for their molds, thereby consolidating the process in one single, versatile automated machine, reducing set-up and throughput times and meeting high accuracy requirements.



Firstly, the project involves the use of a self-propelled 5-tonne Automated Guided Vehicle (AGV) prototype, developed by DMG Mori Deutschland, to deliver pallets directly to the milling centre. Compared to traditional pallet handling, this automates transport, reduces transfer times, minimises floor space requirements and ensures safety, thereby increasing overall process efficiency.

Secondly, the project includes fully automated loading and unloading of long tools for deep hole drilling directly into the milling machine. This new tool handling solution eliminates any manual intervention previously required, streamlining the process, ensuring precision and increasing spindle time. The system also monitors tool life and availability.

Thirdly, the implementation of digital twin technology and tool analysis software enables real-time simulation and analysis of the machining process. This development enables precise detection of manufacturing defects, proactive quality control measures and continuous optimisation of the machining process and product quality. It is worth noting that the use of digital twins is a novelty in the production of customised parts.

The high degree of automation enables operators to shift their focus from routine tasks, such as part transport, manual tool removal and insertion, etc., to value-added activities such as high-precision machining, thereby improving overall productivity and the operator-machine ratio in manufacturing.

This holistic approach to transforming a manufacturing process demonstrates the potential of Industry 4.0, using advanced robotics and cutting-edge software like digital twin technology. Husky Technologies has already expanded the concept by integrating two large milling centres into the tool automation. In the future, the company plans to replicate the production concept in other manufacturing facilities around the world.

**CREOS LUXEMBOURG S.A. / DATATHINGS S.A -
"KOPR: THE AI TWIN OF THE SMART GRID"**

Innovation Award 2024 in the "Digital / AI" category

Kopr Twin is a ground-breaking AI-driven digital twin solution designed to revolutionise the management and optimisation of electricity grids.

The development of Kopr has been a collaborative effort: CREOS Luxembourg led the initial ALVA project, providing data from existing systems along with the technical and functional requirements to ensure the solution met the practical needs of grid operations. CREOS tested the beta versions of the system and managed the rollout of the final product. The Luxembourg startup DataThings contributed its proprietary technology, which consists of a new type of database: a programmable temporal graph ("GreyCat technology") that enables to process massive amounts of data on small local IT infrastructures. Commercialised under the name Kopr Twin, the ALVA project has been developed from scratch in Luxembourg, making it 100% "Made in Luxembourg".



Kopr offers significant improvements in grid reliability and operations through real-time monitoring and predictive analytics, enabling proactive problem mitigation. Kopr uses advanced digital twin technology to create a virtual replica of the grid that mirrors its real-time state. This digital twin leverages history to enable continuous monitoring, simulation, and optimisation of grid operations, offering a holistic view of grid health and performance and anticipating issues before they occur.

At the heart of Kopr are machine learning algorithms that enhance predictive capabilities. These algorithms learn from historical and real-time data to improve the digital twin's accuracy in predicting consumption and generation patterns, thereby optimising grid management strategies and supporting sustainable energy integration, aiding in environmental goals and carbon footprint reduction. The solution also provides cost savings by identifying efficiency opportunities and deferring unnecessary investments. It facilitates easy access to vital information and actionable insights to improve decision making.

Kopr features an intuitive, user-friendly interface that provides grid operators with easy access to comprehensive visualisations and actionable insights. This design simplifies complex data interpretation and facilitates effective decision making for grid reconfigurations, maintenance planning, and investment strategies. The integration and visualisation of data from multiple grid systems in Kopr enables generalist staff to gain insights in the grid systems dynamics that were previously only available to specialist staff trained on the expert grid systems.

The system is designed to integrate seamlessly with existing grid systems and infrastructure, requiring minimal additional investment and enabling rapid deployment. Kopr excels in high-resolution data processing, providing near real-time insight and detailed analysis of grid performance on modestly-specified IT infrastructure, enabling it to run on standard laptops or desktop PCs.

In addition, Kopr's scalability and flexibility allow its deployment across different grid scales, from local to national. The country-wide deployment of a complete digital twin at this level of granularity is unique in Europe and the world. Beyond the initial success with CREOS, Kopr Twin is currently being promoted through several pilot projects with various Distribution System Operators (DSOs) across Europe. These pilots are a crucial step towards wider commercial adoption and demonstrate the growing interest and confidence in Kopr's capabilities.

CTI SYSTEMS S.À R.L / GRADELS.À R.L. - "ON BOARD CARGO LOADER"

Innovation Award 2024 in the "Engineering Excellence" category

As a renowned material flow specialist, CTI Systems, in close cooperation with Gradel, has developed and produced the so-called "On Board Cargo Loader", a unique mobile loading equipment for the Beluga freighter, manufactured and operated by Airbus.

Following Airbus' decision to use its five Beluga aircraft in a future programme for the commercial transport of bulky and heavy payloads, a solution had to be found to load and unload the aircraft at all potential airports, which obviously lack special stationary loading infrastructure for such "giants". In the case of the Beluga fleet, the cargo area is located above the cockpit level, resulting in a loading height of approximately 5 metres above ground level for a cargo hold that is 39 metres long, 7.1 metres wide and 6.7 metres high. It should be noted that the cargo logistics at the various Airbus production sites is handled by means of stationary loading stations designed, manufactured and installed by CTI Systems.



Airbus ultimately chose CTI Systems to design, build and put into operation three On Board Cargo Loaders (OBCL) that would fly with the cargo on the same aircraft. The On Board Cargo Loader unloads itself from the aircraft after landing and then in a fully automatic way aligns itself to the aircraft and the ground with 6 degrees of freedom. It can load up to 23t of cargo with a length of 10m and a cross section of 7.1 x 6.7m, the widest cross section on the market. It retracts into the aircraft after the payload has been transferred from/into the aircraft. The weight of the OBCL was set at 9t maximum. To achieve this, high-strength materials (stainless steel, aluminium and carbon steel) and CFRP (carbon fibre reinforced polymer) were required. The OBCL is suitable for outdoor use and can withstand temperatures from -40°C to +60°C at some destinations. The overall complexity was the highly innovative combination of the required ultra-lightweight construction and the pairing of the different materials, taking into account statics in many different load cases, stability, weather resistance, temperature expansion, fire resistance, etc. In addition, the high-precision positioning to the aircraft in the harshest weather conditions requires the most accurate measurement technology and permanent and simultaneous control of up to 12 drive units.

Gradel, a specialist in ultra-light structures, both metallic and using the continuous filament winding process of its GRAM composite technology, was asked by CTI Systems to carry out finite element studies with the aim of reducing the weight to 8,600 kg. Materials with completely different behaviours were combined to achieve a lightweight design, yet stiff enough to safely carry a payload of 2.5 times its own weight, a ratio far above the usual industrial standards in load handling technology.

In addition, the entire process and equipment was found to be subject to EASA certification requirements, as the OBCL is considered to be flight hardware. This means that the OBCL must meet all the requirements of the aviation regulations, e.g. with regard to vibrations, accelerations, temperature fluctuations, pressure fluctuations, etc.

The knowledge gained from this very complex engineering task can be applied by both CTI Systems and Gradel to other projects in the aerospace and defence sectors. This special mission has thus become a real light tower project for both companies.



Actualités de la FEDIL

CONFÉRENCE - DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS

2 octobre 2024

En date du 10 mai 2023, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont adopté la directive (UE) 2023/970 visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit.

Compte tenu de l'importance du sujet pour les entreprises, la FEDIL, en collaboration avec trois de ses cabinets d'avocats membres, a organisé en date du 2 octobre 2024 une conférence au cours de laquelle les dispositions majeures de la directive (UE) 2023/970 sur la transparence des rémunérations ont été abordées dans le détail afin d'en comprendre la portée et de permettre d'ores et déjà à ses membres de se préparer aux nouvelles dispositions impératives à venir.

L'évènement a débuté par la présentation du cadre légal actuel par M^e Gilles Dall'Agnol (A&O Shearman). Les avocats Sabrina Bodson (Baker & McKenzie) et Pierre Elvinger (Elvinger Hoss Prussen) ont abordé le nouveau cadre à prévoir et les trois avocats ont, ensemble, sensibilisé les membres de la FEDIL sur les moyens pour se préparer aux nouvelles dispositions. Enfin, Ella Gredie de la FEDIL a présenté la position et les revendications principales de sa fédération à faire valoir au moment opportun à travers l'UEL et qui seront défendues au cours de la procédure législative à venir.



Après une session « questions/réponses », l'évènement s'est finalement clôturé avec un verre de l'amitié au cours duquel les participants ont eu l'occasion de poursuivre leurs échanges. La FEDIL tient à remercier les différents intervenants ainsi que les membres qui ont répondu nombreux à cette invitation.

La présentation de la conférence est disponible sur : <https://fedil.lu/events/>.

JOBDAY ADEM-FEDIL**17 octobre 2024**

La FEDIL, en collaboration avec l'ADEM, a récemment organisé une nouvelle édition du Jobday destinée aux profils de l'industrie. Cet évènement a eu lieu le 17 octobre 2024 dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi » conclu entre l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) et le gouvernement.

Ce Jobday a permis à 24 entreprises membres de la FEDIL de rencontrer en tête-à-tête des demandeurs d'emploi ayant des profils variés, notamment des titulaires de PhD/ingénieur (junior/expérimenté), de techniciens niveau 1^{re} /BTS (junior/expérimenté) ou encore des détenteurs de DAP technique (junior/expérimenté).

Une présélection de plus de 260 profils avait été réalisée par les conseillers « Industrie et Logistique » de l'ADEM en fonction des postes à pourvoir déclarés auprès de l'ADEM.

La FEDIL tient à remercier les entreprises sélectionnées ayant participé à cette édition en fonction des compétences recherchées. ArcelorMittal, Canon, Cargolux, Codipro, Creos, Elco, Global Facilities, Goodyear, Guardian, Karp-Kneip, Keter, Kronospan, LAT MTL, Losch, Luxcontrol, McBride Chemolux, Panelux, Polygone, Post, Rotarex, Schroeder & Associés, Socom Wako et Webasto ont tous contribué à la réussite de cet évènement.

Il convient de souligner que certains employeurs se sont de nouveau dits particulièrement satisfaits, ayant repéré des profils très intéressants lors de ce Jobday.

Le prochain Jobday ADEM-FEDIL est déjà programmé pour le mois d'avril 2025.



CONFÉRENCE SUR L'ABSENTÉISME AU LIEU DE TRAVAIL 9 octobre 2024

Le phénomène de l'absentéisme des salariés au lieu de travail constitue aujourd'hui une des préoccupations majeures pour beaucoup d'entreprises. Selon les données de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), l'absentéisme au Luxembourg a augmenté de façon significative depuis 2019 (+11 %), atteignant un taux record en 2022 (4,4 % hors COVID-19). Au vu de l'importance du sujet pour les entreprises, la FEDIL a invité ses membres en date du 9 octobre 2024 à une conférence au cours de laquelle plusieurs acteurs sont intervenus sur différents aspects dans le contexte de l'absentéisme des salariés au lieu de travail.

Ainsi, l'évènement a commencé par une présentation des résultats de l'enquête de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) sur l'absentéisme au travail par Marc Wagener, directeur de l'UEL. Ensuite, Marc Kieffer a expliqué les positions et revendications de la FEDIL pour lutter contre l'absentéisme au lieu de travail.

À l'ordre du jour figuraient également des présentations sur les mesures de prévention pour minimiser l'absentéisme au lieu de travail par le Dr Hicham Mokaddem du Service de santé au Travail de l'Industrie (STI) et d'Annick Sunnen, responsable du service Prévention de l'Association d'assurance-accident (AAA). Enfin, Philippe Heck de la FEDIL a présenté les quelques moyens à disposition des employeurs afin de combattre la présomption de maladie résultant d'un certificat d'incapacité de travail.

L'évènement s'est poursuivi avec une session « questions/réponses » et s'est finalement clôturé avec un verre d'amitié où les participants ont eu l'occasion de s'échanger et de continuer les débats. La FEDIL tient à remercier encore une fois les représentants externes ayant participé à cette conférence.

Les présentations sont disponibles sur le site de l'évènement sur <https://fedil.lu/events/>



Bienvenue à nos nouveaux membres

BUREAUX DE CONSEIL

- **55Legal S.à r.l.** | www.55legal.lu
- **Beaujean & Partners S.à r.l.** | www.beaujeanpartners.com
- **LuxLex Avocats à la Cour** | www.luxlex.lu
- **Martin & Condrotte Avocats à la Cour** | www.mc-avocats.lu
- **Skyinq S.à r.l.** | www.skyinq.com
- **The Luxembourg Foresight Institute S.à r.l.**

CONSEIL EN INGÉNIERIE

- **Crab Traceability Systems S.à r.l.-S** | www.crab-ts.com
- **LGM, Succursale luxembourgeoise de LGM Belgium S.à r.l.** | www.lgm.eu
- **LLP S.à r.l.**

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

- **Travail+ S.à r.l.-S** | www.travailplus.com

ÉNERGIE

- **Kouros S.A.** | www.kouros-investment.com/kouros-about-us/

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

- **äResto S.à r.l.** | www.aresto.lu

INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DES MÉTAUX

- **Aperam S.A.** | www.aperam.com
- **I3P S.à r.l.**

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

- **Synergies Tech S.à r.l.**

SERVICES DIVERS AUX ENTREPRISES

- **CBRE GWS Luxembourg S.A.** | www.cbre.com
- **Ets Guy Haeck & Fils S.à r.l.** | www.haeck.lu
- **Redwire Space S.à r.l.** | www.redwirespace.com

SERVICES ÉLECTRONIQUES

- **ControlC S.à r.l.** | www.controlc.io
- **LB Technology Google S.à r.l.**

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- **AdwäisEO S.A.** | www.adwaiseo.eu
- **Clarence S.A.** | www.clarence-cloud.com
- **Emma Technologies S.à r.l.** | www.emma.ms
- **Essembl S.A.** | www.essembl.com
- **Information Technology for Translational Medicine (ITTM) S.A.** | www.ittm-solutions.com
- **Wat Editions S.à r.l.** | www.wateditions.lu

Consultez l'annuaire des membres :



boldbold

lboldbold

dboldbold

ldboldbold

BOLD INNOVATION

ldboldbold

dboldbold

Optimising Pistachio Production with AI

In an era of rapid technological advancement, the food and beverage industry is being reshaped by innovations that not only streamline production but also enhance product quality and sustainability. A standout example is **Ireco's partnership with Wizata**, a digital transformation expert, to harness artificial intelligence (AI) for optimising pistachio processing. This collaboration showcases the potential of AI to drive efficiency, cut energy costs, and meet the ever-demanding quality standards of European markets.

THE CHALLENGE: SUSTAINABLE PRODUCTION WITH AI

Established in 1971 by Mr. Abbas Rafii, Ireco has grown to become a leading player in Europe's pistachio market. With a 3,800-square-meter production facility and a roasting capacity of over five tons per hour, the family-owned business located in Steinsel supplies high-quality pistachios to prominent supermarket chains across Europe. In the face of challenges such as inflation, growing energy costs and disruptions from the COVID-19 pandemic, Ireco has embraced digital transformation as a pathway to remain competitive.

The focus of the collaboration with Wizata was to address a key production challenge: achieving the optimal humidity level in pistachios while minimising energy consumption. Controlling the final humidity is essential to meeting customer standards, but fluctuations in raw material moisture content, which is intrinsic to a natural product, complicate this goal. Ireco sought an AI-driven approach to optimise its processes without compromising on quality or incurring additional costs.

THE AI SOLUTION: TRANSFORMING PISTACHIO ROASTING WITH WIZATA

Wizata's SaaS platform provided a robust solution to meet Ireco's needs. Leveraging AI, data science, and industry expertise, Wizata designed a recommendation system that adjusts production parameters in real-time. The system focuses on three critical "set points" that influence the final humidity of the pistachios. This setup allows Ireco's teams to optimise each production batch, enhancing consistency and quality while reducing energy use.

The implementation followed a structured approach:

- 1. Connecting Data and Building a Digital Twin:** The first step involved connecting Ireco's production data to Wizata's platform, enabling the creation of a digital twin - a virtual replica of the manufacturing process. This digital twin provided a comprehensive view of the production environment, facilitating detailed analysis and informed decision-making.
- 2. Data Analysis with Expert Insights:** With the digital twin in place, the next phase involved analysing the data. Wizata's Data Explorer tool proved invaluable, allowing Ireco's team to understand the relationship between variables like initial humidity and final product quality. Input from Ireco's business experts was crucial at this stage, ensuring the insights aligned with real-world experience.
- 3. Model Development:** Wizata's AI Lab offers powerful tools for building and training AI models, using Python for data analysis and model development. This setup enabled Ireco to create a model that predicted the optimal set points needed to achieve the target humidity while minimising energy consumption.
- 4. Real-Time Monitoring and Alerts:** Once the model was in place, Wizata provided a dashboard that visualises the recommended set points, energy savings, and real-time alerts on equipment health. This comprehensive monitoring system gives Ireco's team instant access to insights, enabling swift adjustments and minimising downtime.
- 5. Scaling Across Sites:** The final phase involves scaling the solution. After successful implementation in the initial roaster, Ireco can use Wizata's template functionality to deploy the model to additional roasters across their facility. This scalability ensures that the benefits of AI are extended across all relevant processes, maximising ROI and standardising quality control.

RESULTS AND IMPACT: A BOLD STEP FORWARD

The results of the Wizata-Ireco collaboration have been striking. Ireco achieved a 3% reduction in energy consumption, translating to an annual cost saving of approximately 300.000 €. Additionally, the AI system helped stabilise the final humidity, reducing the safety net required and resulting in a consistent end product that meets customer demands more accurately.

Moreover, the enhanced visibility provided by Wizata's platform empowered Ireco to fine-tune its operations continuously. By reducing variability in humidity loss and streamlining production, the AI solution contributed to a more sustainable production cycle.

THE FUTURE OF AI IN FOOD PRODUCTION

The Ireco case is an exemplary demonstration of how AI can bring bold innovation to food production. As consumer expectations evolve, so too must the processes that supply their food. AI enables manufacturers to meet these demands with precision, scalability, and efficiency, providing real-time insights that align with both operational goals and sustainability objectives.

For other food and beverage producers, the Ireco-Wizata collaboration offers a blueprint for implementing AI at scale. By addressing industry-specific challenges such as quality control, predictive maintenance, and energy efficiency, AI platforms like Wizata's can help companies unlock unprecedented value, optimise resources, and contribute to environmental goals.

CONCLUSION: EMBRACING A DIGITAL-FIRST FUTURE

Ireco's journey with Wizata exemplifies a bold embrace of digital innovation in an industry steeped in tradition. Through AI-driven solutions, Ireco not only enhanced its competitive edge but also set a new standard for quality and sustainability in the European pistachio market. The success of this initiative highlights the transformative power of AI in the food industry and sets the stage for continued advancements across sectors. In a rapidly changing world, embracing technology like AI isn't just an advantage - it's essential for staying ahead.

Article :

LAURENCE KAYL

Head of Communication at FEDIL

laurence.kayl@fedil.lu



Together with you, to develop businesses.



"The SNCI supported us in the construction of our new headquarters together with our bank and thus laid the foundation for healthy growth."

Gerhard Gilles
GILLES TOOLING



For us, entrepreneurship is made of a wide range of different projects, all of which stimulate and diversify Luxembourg's economy. We support all entrepreneurs through our financial programmes. Do you have a business project that you would like to make a reality? Then don't hesitate to contact us.

More information on snci.lu/en | [in /snci](https://www.linkedin.com/company/snci)



SOCIÉTÉ NATIONALE
DE CRÉDIT ET
D'INVESTISSEMENT

supporting entrepreneurship



***Carte
blanche***

Non à la décroissance, oui à la croissance verte et inclusive

Pour célébrer les vingt ans du Conseil Supérieur du Développement durable, les organisateurs avaient frappé les esprits en mettant en scène un des papes de la décroissance, le fougueux économiste Timothée Parrique, auteur de « Ralentir ou périr. Économie de la décroissance » (Seuil, 2023).

Les professeurs Christian Schulz (Université de Luxembourg) et Timothée Parrique (Université de Lausanne) ont eu le privilège de faire doctement le procès de la croissance économique, même verte, et de dénigrer les politiques de décarbonation, qui, selon eux, seraient inefficaces et irrémédiablement vouées à l'échec. Devant un parterre largement acquis à ses thèses du ralentissement, Parrique a déroulé son plan : première étape décroissance, deuxième étape stagnation. Le sur place de l'activité économique est vu par cette école comme la solution miracle au dérèglement climatique et la prémisse à l'avènement d'une société harmonieuse, apaisée et heureuse!

Aline Müller (LISER), François Mousel (PWC) et ma modeste personne avaient été invités par les organisateurs pour donner la réplique aux tenants de la décroissance.

Ce billet me permet de revenir sur certains arguments que je n'avais pas pu développer lors du débat qui s'est tenu dans la salle des fêtes de l'Athénée.

J'avais d'emblée affirmé mon opposition à la décroissance, j'ai fait un plaidoyer pour la croissance verte inclusive, donc pour le Plan national Energie Climat (PNEC), adopté par les gouvernements successifs. Je me suis aussi prononcé pour l'utilisation sans modération de la comptabilité nationale qui permet de calculer le PIB (somme des valeurs ajoutées de l'économie), le revenu national, l'investissement etc... J'ai également prôné l'utilisation du Pibien-être comme mesure du progrès. Je persiste et signe.

LE DÉCOUPLAGE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE. POSSIBLE !

Il y a un concept clé qui est au cœur du débat, en économie écologique, entre protagonistes de la décroissance et de la croissance verte, c'est celui du *découplage* entre émissions de gaz à effet de serre, d'une part, et la croissance de l'économie et de la population, d'autre part.

Pour les décroissantistes comme Parrique, le découplage est un leurre (« fake news »). Il y a une corrélation positive planétaire irréfragable entre la croissance et le dérèglement climatique ! Conséquence : il faut sauter sur le frein pour sauver l'humanité du collapse final. Full stop.

Pourtant, même les décroissantistes invétérés sont obligés de reconnaître qu'il y a bon nombre de pays, surtout en Europe et en Amérique du Nord qui réussissent ce découplage (absolu) entre croissance et émissions de gaz à effet de serre. C'est ce qu'on appelle la croissance verte, le Green Deal. Or, pour que la croissance verte réussisse, elle doit se déployer au niveau planétaire. Cette stratégie a un nom : la COP et un objectif, un objectif quantifié : l'Accord de Paris.

Si tous les pays font l'effort du découplage absolu entre l'utilisation des ressources (dont l'énergie) et la production de valeur ajoutée, le découplage peut s'enclencher et le dérèglement climatique peut être endigué.

Ce découplage a été modélisé dans le dernier rapport du Club de Rome « Planet4 all » (Dixson-Decleve, Sandrine; Gaffney, Owen; Ghosh, Jayati; Randers, Jorgen; Rockstrom, Johan; Stoknes, Per Espen). Les auteurs ont appelé ce scénario « Giant leap » car, contrairement à ce que racontent les décroissantistes, la croissance verte propose un plan très ambitieux pour le monde entier. Les auteurs préconisent une

série de mesures drastiques pour en finir avec la pauvreté et les inégalités, rehausser le rôle de la femme, améliorer les systèmes alimentaires et rendre l'énergie plus propre. Vient s'ajouter un investissement conséquent dans l'électrification. Un livre à mettre dans toutes les mains, honni par les décroissantistes et collapsologues de tout poil. D'ailleurs, le principal modélisateur du Club de Rome, Jorgen Randers, avait donné une conférence au Luxembourg l'année passée au cours de laquelle il avait refusé de condamner la croissance et le PIB, à la grande déception des nombreux militants écologistes. Cette année, le rapport du programme environnemental de l'ONU « Bend the trend » propose un scénario de découplage planétaire. C'est possible si on met en œuvre les politiques promises....

UN SOUBASSEMENT SCIENTIFIQUE FAIBLE

Les études de la décroissance ont un contenu scientifique plutôt faible comme l'ont montré récemment deux chercheurs, Ivan Savin et Jeroen Van den Bergh, dans la revue "Ecological Economics" datée de décembre 2024 (Reviewing studies of degrowth: Are claims matched by data, methods and policy analysis? (sciencedirectassets.com). Ils ont passé en revue 561 études traitant de décroissance et concluent : « ...one is inclined to infer that degrowth cannot (yet) be considered as a significant field of academic research. There is also no indication that things are improving with time » (p.14). Dans ces recherches, les convictions et la doctrine priment sur l'analyse économique et la modélisation des faits.

STRANGULATION DE L'INNOVATION, INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ ?

Les décroissantistes ne disent pas comment ils pensent juguler la croissance économique. Comme l'activité économique résulte de milliers d'idées et d'initiatives émanant d'une foultitude de personnes travaillant dans les entreprises et organisations, il faudrait décréter l'interdiction de faire des projets ! En effet, leur réalisation risquerait d'aboutir à de nouveaux produits ou procédés créant de la valeur ajoutée, donc... de la croissance (PIB). Peut-on interdire la recherche scientifique, la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat? Peut-on éteindre les Lumières ? C'est une des grandes contradictions de cette philosophie stagnationniste.

Une proposition qui revient dans tous les manifestes de la post-croissance est l'interdiction ou la réduction des dépenses de consommation pour des produits inutiles ou nocifs. En ligne de mire : la publicité qui incite à la consommation excessive ou addictive.

LE SOCIAL, GRAND OUBLIÉ

Pire, le narratif de la décroissance juste, caressant le rêve enchanteur d'une société harmonieuse cache les conflits dus aux fermetures d'usine, à la transformation des branches d'activité à haute intensité fossile, fortement émettrices de carbone. L'OCDE dans son Employment Outlook de cette année, estime à ¼ les emplois impactés par la transition au « net zero ». Les crises structurelles avec le lot de conversions et de licenciements font de la transition écologique un épouvantail qui rime avec précarité et chômage. Les gilets jaunes sont toujours en embuscade.

Les décroissantistes ne disent rien non plus de l'investissement public et privé colossal à concéder pour la transition énergétique, ni des moyens de son financement. Le Luxembourg est confronté, à l'horizon 2050, à un problème additionnel, en sus du changement climatique: celui du financement de l'État providence (santé, dépendance, pensions). Il faut trouver l'équivalent de 10% de PIB en plus pour financer l'État social. Ajustement douloureux qui peut s'éterniser, si on renonce à la croissance de l'économie et de la population, comme ce fut le cas pour la mutation industrielle des années soixante-dix vers la société servicielle.

Enfin, l'approche la plus prometteuse, si on la met en œuvre pleinement, reste la croissance verte, socialement inclusive et le progrès de la science et des techniques. Pour cela, il faut aussi de bons outils de pilotage. Le gouvernement serait bien avisé de soutenir un effort coordonné de mise en équations de ces phénomènes, permettant au STATEC et aux centres de recherche de construire un modèle intégré permettant de simuler différents scénarii de croissance verte et inclusive.

Article :
DR SERGE ALLEGREZZA
Directeur émérite du STATEC

Photo :
STATEC

L'AI Act - vers une IA responsable ou un frein à l'innovation ?

Le 1^{er} aout a marqué une étape historique dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) avec l'entrée en vigueur de l'AI Act, un cadre réglementaire sans précédent au niveau mondial. Avec cette nouvelle législation, qui ne sera toutefois d'application qu'à partir de l'année prochaine, l'Union européenne devient la région du monde la plus sévère en ce qui concerne l'encadrement du développement de l'intelligence artificielle.

D'importantes mesures ont été mises en place, incluant des obligations strictes en matière de transparence dans l'utilisation de l'intelligence artificielle. Désormais, les consommateurs doivent être systématiquement informés lorsqu'ils interagissent avec des technologies basées sur l'IA. Cela inclut notamment des mécanismes de signalement clair pour des applications comme les 'deepfakes' afin que ces systèmes indiquent explicitement que les images ou vidéos ont été générées artificiellement. Cette démarche vise à renforcer la confiance et à limiter les risques de manipulation ou de tromperie.

L'Europe a opté pour une classification des intelligences artificielles en fonction de leur niveau de risque, allant de minimal à inacceptable, chaque catégorie étant soumise à une régulation spécifique. Procéder de cette façon et ne pas avoir tenté de donner une seule définition de l'intelligence artificielle est une bonne chose. De nombreuses applications d'IA importantes qui contribuent à améliorer l'efficacité des processus sont classées dans des catégories de risque inférieures par l'AI Act et sont soumises à des réglementations moins strictes. Cela permet aux entreprises d'utiliser l'IA de manière sûre et efficace sans avoir à supporter des coûts de conformité élevés.

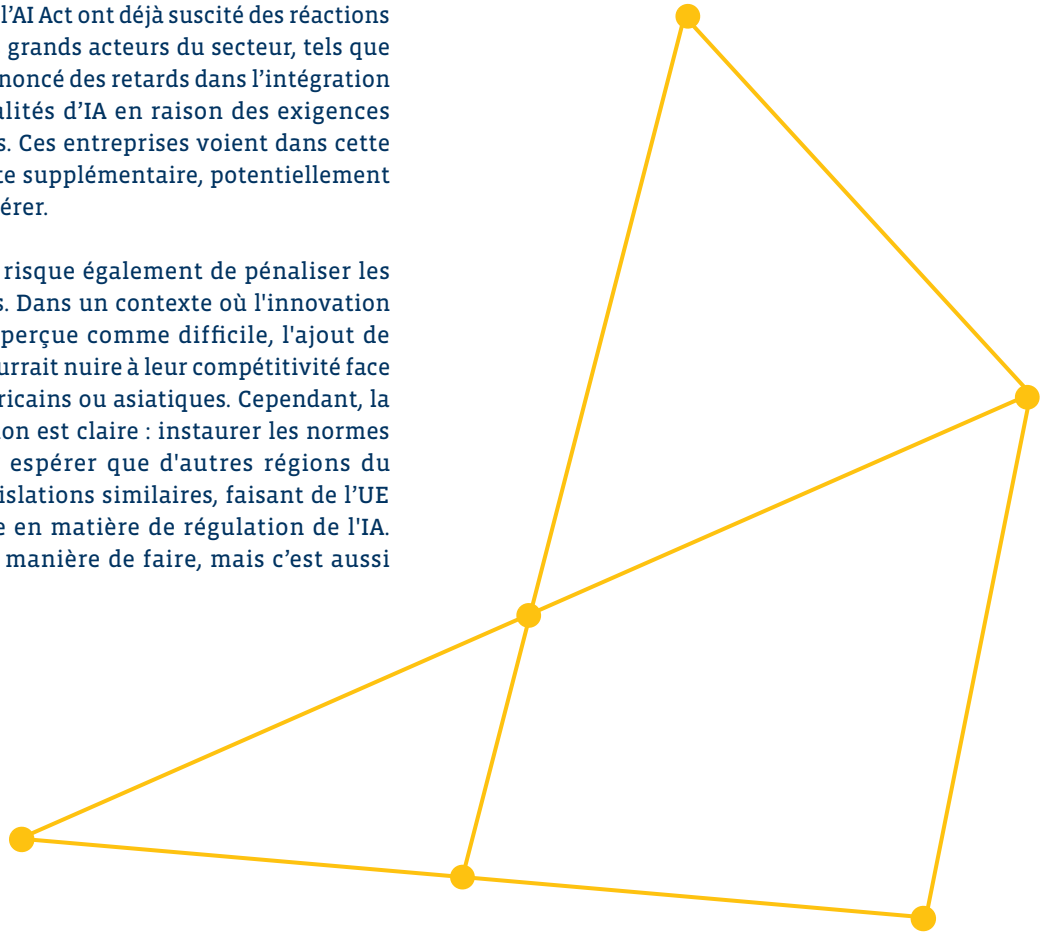
Sans surprise, avec un tel nom, les technologies classées « inacceptables » ne seront plus les bienvenues dans l'Union européenne. Parmi ces systèmes figurent ceux capables d'influencer les comportements cognitifs ou émotionnels des individus, en particulier des groupes vulnérables, comme certains jouets à commande vocale. Des pratiques telles que la notation sociale, la catégorisation des personnes ainsi que l'identification biométrique à distance et en temps réel, comme la reconnaissance faciale, sont également concernées. Concrètement, des entreprises proposant des systèmes de reconnaissance faciale, capables de reconnaître n'importe quel individu, par exemple sur une caméra de surveillance, ne devraient ainsi plus pouvoir proposer ses services dans l'UE.

La Commission européenne a également introduit une catégorie spécifique pour les systèmes d'IA générative, tels que ChatGPT. En raison de l'ampleur de leur utilisation, il a été particulièrement difficile de définir un cadre réglementaire adapté. La Commission propose, en résumé, un statut à part avec plus de liberté que les IA considérées comme à haut risque. Toutefois, ces systèmes restent soumis à des contrôles, notamment par le biais d'évaluations régulières et la possibilité pour les citoyens de déposer une plainte en cas de dysfonctionnement.

Ces IA génératives, bien qu'assouplies dans leur cadre d'utilisation, ne sont pas exemptes de régulation. Les modèles d'IA à usage général ayant un impact significatif, comme GPT-4, devront faire l'objet d'analyses approfondies et signaler tout incident grave à la Commission européenne. Cependant, la notion de « risque systémique », sur laquelle repose une partie de cette régulation, n'est pas encore clairement définie, laissant place à des questions sur l'application concrète de ces mesures.

Les nouvelles mesures de l'AI Act ont déjà suscité des réactions négatives chez plusieurs grands acteurs du secteur, tels que Meta et Apple, qui ont annoncé des retards dans l'intégration de certaines fonctionnalités d'IA en raison des exigences réglementaires imposées. Ces entreprises voient dans cette législation une contrainte supplémentaire, potentiellement coûteuse et complexe à gérer.

Cette régulation stricte risque également de pénaliser les entreprises européennes. Dans un contexte où l'innovation technologique est déjà perçue comme difficile, l'ajout de nouvelles contraintes pourrait nuire à leur compétitivité face à leurs concurrents américains ou asiatiques. Cependant, la stratégie de la Commission est claire : instaurer les normes les plus rigoureuses et espérer que d'autres régions du monde adoptent des législations similaires, faisant de l'UE une référence mondiale en matière de régulation de l'IA. C'est ambitieux comme manière de faire, mais c'est aussi partiellement risqué.



GEORGES SANTER

*Responsable digitalisation et
innovation auprès de la FEDIL
georges.santer@fedil.lu*



Les obligations d'information du salarié en cas d'incapacité de travail

Le salarié incapable de travailler pour cause de maladie doit remplir cumulativement les deux obligations lui imposées par l'article L. 121-6. du Code du travail. Ainsi, le premier jour de maladie, il doit en avvertir personnellement ou par personne interposée son employeur ou le représentant de celui-ci. Dans ce contexte, il convient d'ores et déjà de rappeler que des clauses contractuelles prévoyant une heure précise (p. ex. 9 heures) avant laquelle les salariés seraient obligés d'informer leur employeur de leur absence sont nulles du fait qu'elles sont moins favorables que la disposition légale y relative ¹. Par la suite, le salarié doit justifier de son absence dans le délai légal de trois jours par la présentation à l'employeur d'un certificat médical attestant non seulement la réalité de son incapacité de travail, mais encore sa durée prévisible. Le salarié devant prouver la réception effective du certificat médical par l'employeur au plus tard le 3^e jour, il ne suffit pas de prouver qu'il a posté ou fait poster le certificat médical endéans le 3^e jour de son absence ². Le dépôt du certificat médical dans la boîte à lettres de l'employeur peut néanmoins valoir présomption de réception par l'employeur dudit certificat ³. A défaut de présentation du certificat médical avant l'expiration du 3^e jour d'absence du salarié, la protection contre le licenciement prévue à l'article L. 121-6. du Code du travail cesse d'être applicable et l'employeur serait autorisé à entamer une procédure de licenciement à l'encontre du salarié fautif. La jurisprudence est constante en retenant que l'employeur n'est pas obligé de s'enquérir des raisons de l'absence de son salarié ⁴.

Dans une affaire récente ⁵, un salarié engagé en qualité de mécanicien a été licencié avec effet immédiat le 20 décembre 2019 pour une absence injustifiée du 16 au 20 décembre 2019. Le salarié a soutenu qu'il aurait informé l'employeur de son absence le 16 décembre 2019 à 11:17 en envoyant son certificat médical via courriel à l'employeur et a précisé qu'il n'existerait aucun doute sur la transmission, respectivement la réception de ce courriel. Or, les personnes appelées à témoigner dans le cadre de cette affaire ne confirmaient pas que le salarié licencié a envoyé son certificat médical à la date litigieuse, deux des trois personnes ont même précisé ne pas avoir vu ou réceptionné un courriel en ce sens. Il a dès lors été décidé que le salarié n'a pas rapporté la preuve de la réception du certificat médical par l'employeur avant l'envoi de la lettre de licenciement.

Au vu de ce qui précède, la Cour d'appel a retenu qu'il aurait appartenu au salarié « de se ménager une preuve de la réception de son courriel, notamment en demandant un accusé de réception généré par le système de messagerie et, le cas échéant, à défaut de réception d'un tel accusé, de réexpédier le message ou de s'assurer en téléphonant que celui-ci était bien parvenu à son destinataire (...) » et qu'en « laissant son employeur dans l'ignorance de sa situation à partir du lundi 16 décembre 2019, non seulement par la non-présentation d'une attestation médicale, mais encore par le fait de ne pas avoir rappelé le responsable du planning de l'atelier mécanique, malgré l'insistance de ce dernier, l'appelant a nécessairement perturbé l'organisation du service de l'entreprise. L'absence injustifiée pendant cinq jours ouvrables dénote dans le chef du salarié une désinvolture inadmissible à l'égard de son employeur et constitue, sauf circonstances exceptionnelles et spéciales non établies en l'espèce, une faute grave rendant immédiatement et définitivement impossible le maintien des relations de travail, ce d'autant plus que le salarié n'était au service de l'intimée que depuis moins de huit mois. (...) Le jugement déferé est dès lors à confirmer en ce qu'il a déclaré justifié le licenciement avec effet immédiat (...) ».

En général, la FEDIL suit l'interprétation faite par les juges de la Cour d'appel dans la mesure où ils ont clairement relevé la faute commise par le salarié en étant en absence injustifiée pendant 5 jours. Une telle absence conduit nécessairement à une perturbation du fonctionnement du service concerné et peut mettre l'employeur dans l'impossibilité de pouvoir gérer son organisation de manière efficace, c'est notamment le cas dans les petites ou moyennes entreprises. Pourtant, les salariés qui ne respectent que partiellement ou pas du tout leurs obligations d'information en cas d'incapacité de travail vis-à-vis de leur employeur respectif restent malheureusement nombreux. Il serait ainsi utile pour les employeurs de rappeler en interne à leurs salariés l'importance de l'accomplissement de ces obligations et leur préciser les conséquences disciplinaires éventuelles en cas de non-respect des devoirs des salariés en cas de maladie.

MARC KIEFFER

Responsable affaires juridiques et sociales de la FEDIL
marc.kieffer@fedil.lu

ELLA GREIDIE

Conseillère affaires juridiques et sociales
auprès de la FEDIL
ella.gredie@fedil.lu

¹ p. ex. Cour d'appel, 30.05.2024, n° CAL-2023-00170 du rôle

² p. ex. Cour d'appel, 13.11.2014, n° 40868 du rôle

³ Cour d'appel, 02.06.2022, n° CAL-2021-00310 du rôle

⁴ p. ex. Cour d'appel, 20.06.2024, n° CAL-2022-00511 du rôle

⁵ Cour d'appel, 13.06.2024, n° CAL-2021-00791 du rôle



La résistance au changement est l'ennemi de tout projet et de toute transformation d'entreprise. Elle se présente sous différents aspects et peut parfois être facilement identifiée, ou bien déguisée.

Comme tout département d'une entreprise, le département Achats doit faire face aux différentes formes de résistance au changement. Un obstacle à franchir pour ces équipes afin de délivrer des résultats performants.

En prenant part au groupement d'achats collaboratif Wido, l'entreprise adhérente s'expose à un changement de ses habitudes d'achat. Pour contrer la résistance au changement, il faut en comprendre les principales raisons :

- Une mauvaise compréhension du sens du changement due à l'absence de consultation
- La peur de l'inconnu et la rupture avec les routines
- Le manque de compétences et le manque de confiance
- Le changement de statu quo avec l'implémentation des contrats négociés par Wido qui pourrait faire perdre des avantages obtenus avec des fournisseurs jusqu'à maintenant.

Afin de désamorcer cette résistance au changement, Wido propose plusieurs solutions:

ACCULTURER

Expliquer quoi - Si les collaborateurs ne comprennent pas les raisons du changement, vous pouvez vous attendre à des résistances. Wido a une équipe dédiée qui présente le concept à chaque utilisateur.

Expliquer comment - Avec le choix du degré d'implication souhaité aux négociations, de la délégation totale à la participation aux appels d'offres.

Expliquer pourquoi - La réalisation d'économies grâce à la mutualisation des volumes et au gain de temps pour se consacrer à d'autres opérations à plus forte valeur ajoutée.

FORMER ET ACCOMPAGNER

La phase d'acculturation peut être l'occasion de mettre en place de **nouveaux rituels**. En effet, puisque vos collaborateurs craignent de quitter leur zone de confort, il va falloir leur en créer une nouvelle !

Pour faire face à la peur de l'inconnu, nous leur donnons de la perspective en communiquant l'agenda des négociations et en installant une routine pour mettre en place les contrats avec une prise de contact régulière.

COMMUNIQUER

Par le biais de différents canaux de communication, nous restons en contact avec les adhérents, notamment avec la mise en place de réunions, la communication par e-mail des nouveaux contrats en ligne ou encore l'organisation d'évènements.

Pour rentabiliser au maximum son adhésion à Widoo, l'entreprise a tout intérêt à informer la totalité de ses départements, des ressources humaines au service informatique, qui sont susceptibles d'utiliser les contrats négociés par Widoo.

COMPARER

Widoo vous offre des études comparatives gratuites. Cela permet de comparer votre fournisseur actuel et les fournisseurs référencés sur la plateforme digitale Widoo afin d'avoir une idée concrète des potentielles économies réalisables.

DONNER UNE VOIX AUX UTILISATEURS DE LA PLATEFORME

Chaque société adhérente est invitée à mesurer la performance des fournisseurs référencés sur la plateforme ou encore à participer à certaines étapes de sélection des fournisseurs, telles que la rédaction du cahier des charges ou bien les négociations. Leur avis nous est primordial et dirige chacune de nos actions.

Bien évidemment, il est toujours difficile de changer les habitudes d'une entreprise mais l'application des méthodes mentionnées permettent de diminuer la potentielle résistance au changement qui peut apparaître au sein d'une entreprise qui rejoint le groupement d'achats Widoo. C'est pourquoi, Widoo offre un service personnalisé, un accompagnement et une assistance de l'entreprise tout au long de son adhésion au groupement d'achats Widoo.

Envie d'en savoir plus sur Widoo ? Contactez-nous.
hello@widoo.eu
www.widoo.eu





Publications de la FEDIL



Un plan d'aide de 520 millions d'euros pour décarboner le secteur manufacturier luxembourgeois



Endiguer la fragilisation du tissu industriel européen

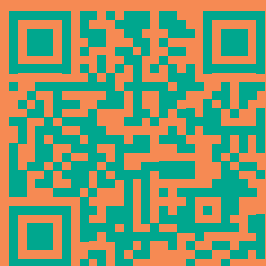


Nouvelles obligations relatives aux déchets d'emballages industriels à partir du 1er janvier 2025

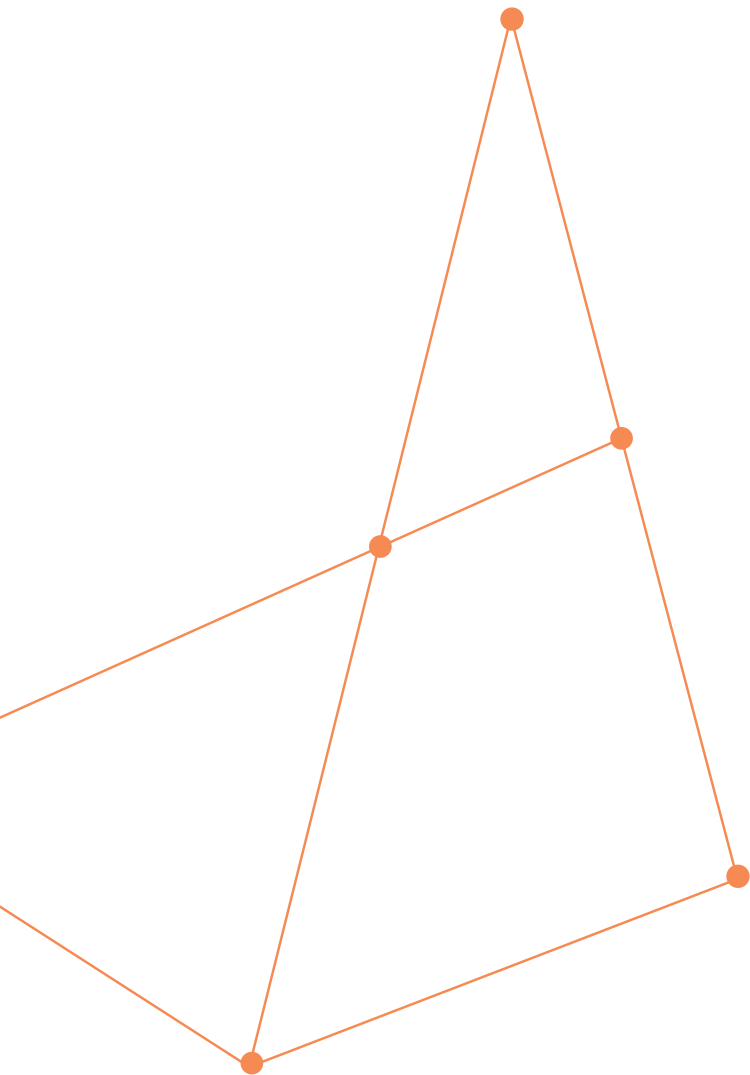


HelloFuture : Partagez votre expérience et inspirez les jeunes !

Plus de publications et positions sur WWW.FEDIL.LU



**TOUTES LES ACTUALITÉS
DE LA FEDIL ET DE L'INDUSTRIE SUR**
<https://fedil.lu/fr/publications/>



écho des entreprises

FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
echo@fedil.lu

Service publicité :
regie@ic.lu
(+352) 48 00 22 - 1

Éditeur :
FEDIL a.s.b.l.
The Voice of Luxembourg's Industry
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Directeur : René Winkin
Rédactrice en chef : Laurence Kayl
Mise en page : Rodney Ndong-Eyogo
Conception : Cl. ff

Impression : Imprimerie Centrale
Paraît 6 fois par an
Tirage : 2.000 exemplaires

© Copyright 2024 FEDIL

Tous droits réservés.
Des reproductions peuvent être
autorisées en ligne par www.lord.lu.



want to see
YOUR AD

here ?
here ?
here ?

Find out how.





L'excellence en technologies et gestion énergétique



AUTOMATISATION, RÉGULATION ET PILOTAGE DES INSTALLATIONS | CLIMATISATION | PROTECTION INCENDIE | VENTILATION |
CENTRALES D'ÉNERGIE | ÉLECTRICITÉ : BASSE TENSION, COURANTS FAIBLES | SANITAIRE ET TRAITEMENT DES EAUX |
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES | CHAUFFAGE | FROID | ÉNERGIES RENOUVELABLES | VAPEUR

La sophistication des installations techniques et leur interconnexion nécessitent aujourd'hui des connaissances multiples et un savoir-faire éprouvé dans tous les domaines du génie technique et énergétique. Chez a+p kieffer omnitec, nous maîtrisons l'ensemble des techniques du bâtiment. Nous installons, gérons, maintenons, transformons et rénovons les systèmes les plus complexes pour les infrastructures les plus variées : bâtiments industriels et administratifs, hôpitaux, piscines, aéroports et autres infrastructures d'envergure.

www.apko.lu



**a+p kieffer
omnitec**

advance in technology